

« NON-COMpte RENDU » du CNEA du 26 MAI 2021

LES INSTANCES

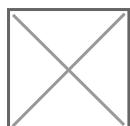


A l'issue de chaque CNEA (conseil national de l'enseignement agricole), le SEA-UNSA fait un compte rendu point par point pour restituer aux collègues ses votes et positions sur les textes présentés. Cette instance, de dialogue social, est importante pour la vie des établissements et la mise en œuvre des 5 missions confiées à l'enseignement agricole. Le 26 mai s'est tenu une séance du CNEA pour laquelle les représentants SEA-UNSA se refusent de faire un compte rendu

A l'issue de chaque CNEA (conseil national de l'enseignement agricole), le SEA-UNSA fait un compte rendu point par point pour restituer aux collègues ses votes et positions sur les textes présentés.

Cette instance, de dialogue social, est importante pour la vie des établissements et la mise en œuvre des 5 missions confiées à l'enseignement agricole.

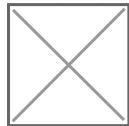
- Le 26 mai s'est tenu une séance du CNEA pour laquelle les représentants SEA-UNSA se refusent de faire un compte rendu tant cette instance a perdu de son sens. En effet, la construction collective des textes et la prise en compte des propositions des membres du CNEA ne sont plus de mise.



La preuve : les textes organisant la session d'examen 2021 sont présentés alors que la communication en a déjà été faite, communication qui a mis les équipes et les encadrants à rude épreuve car peu claire, voire contradictoire.

- Le SEA-UNSA a tiré la sonnette d'alarme depuis le début de cette année sur le déroulement des

- Les conséquences des décisions prises par le Ministre Blanquer sur La tenue des épreuves terminales coûte que coûte rendent les équipes exsangues.
- La grogne monte à tous les niveaux, les familles et les apprenants ont de quoi être inquiet.



Le SEA-UNSA l'affirme à nouveau : la rentrée 2021 doit se faire à l'écoute de tous les personnels et des apprenants.

Nous ne pouvons accepter que cette situation perdure !